

FICHE ACTIVITE – PROJET INTEGRE

Auteur : Commune Associée de Toahotu

Contact : mahaalucienne@gmail.com

Site pilote concerné : Tiarapu-Ouest (section de Toahotu)

Titre de l'activité :

- Réhabilitation de la rivière d'Aoma et de son environnement
- Accompagnement de la mise en place et de la gestion effective des pistes de randonnées d'Aoma

Descriptif de l'activité :

L'activité concerne :

- Diagnostic de l'état du réseau concerné
 - Repérage et mise en place de la piste de randonnée d'Aoma
 - Création des Aires de repos, du Balisage et la Révision des captages sauvages.
- Formation Générale :
 - L'écologie et la biodiversité
 - La randonnée et le Canyoning
 - L'histoire et sa culture
- Campagne de sensibilisation de la population, des écoles de Toahotu et des visiteurs
- Mise en place des signalétiques de sensibilisation sur les pistes de randonnées.

La formation, à l'écologie, à la biodiversité et à l'histoire de la vallée d'Aoma, est essentielle pour que les Acteurs et les membres du comité de gestion acquièrent un maximum de connaissance pour promouvoir l'existence de la rivière d'Aoma et l'importance de la respecter au bénéfice de notre si beau lagon. Par ailleurs, la formation juridique informera le comité de gestion sur la réglementation en vigueur et les sanctions associées.

Par le renforcement des capacités, les acteurs seront plus en mesure de juger de l'efficacité des mesures prises et de proposer une gestion adaptative en fonction des études menées sur les pistes de randonnées d'Aoma.

Actions proposées :

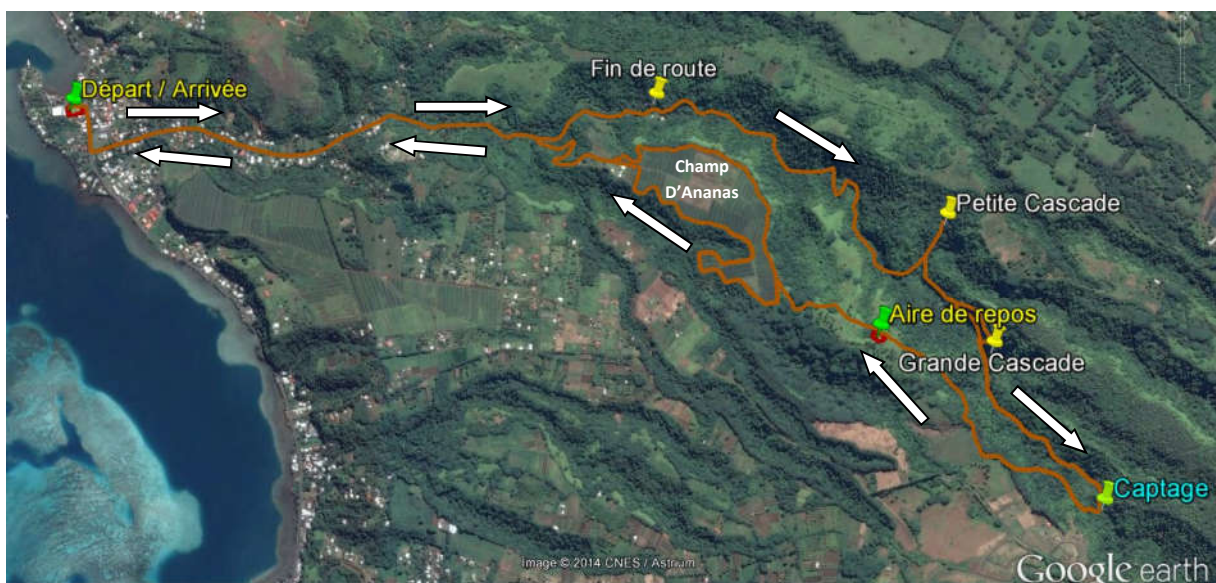
Action 1 : Diagnostique et mise en œuvre de l'état du réseau concerné.

- Cette action a pour but de faire des Repérages tout au long de la rivière d'Aoma et du plateau TERIITAHI.

Le Repérage permettra entre autre d'estimer les enjeux de la Biodiversité, de l'archéologie, de la prévention des cours d'eau et des sources naturelles.

De mettre en place une méthode de travail, respectueuse de la nature, pour la réalisation des Pistes, des aires de repos, du balisage, la révision des captages sauvages.

- La restitution se fera sous forme de cartographie que l'on confiera à un prestataire ou à un Elève Stagiaire de l'Université (CVD : Animateur du projet pilote) qui sera amené à proposer des moyens techniques et des outils de suivi, pour concrétiser l'Activité.



- La mise en place de piste de randonnée implique de prendre en compte les différents acteurs en présence. Le conseil municipal de Toahotu, conduit sa politique de randonnée en partenariat très étroit avec le monde associatif, les collectivités dans le domaine des randonnées pédestre, équestre et VTT.

Action 2 : Sessions de formation des Guides et des membres du comité de gestion.

Des sessions de formation sont proposées aux acteurs et aux membres du comité de gestion, pour comprendre le fonctionnement de l'écosystème qui forme la vallée d'Aoma. Des demi-journées de formation suffiront à aborder l'histoire et l'écologie de la vallée d'Aoma, des guides de randonnée, de la sécurité des randonneurs et la réglementation des pratiques...

Chaque demi-journée comprendra :

- Une présentation du thème abordé
- Un temps dédié aux questions / réponses
- Une vérification des acquis par la mise en situation sur le terrain

Le programme des sessions sera proposé à la commune par la DIREN et les prestataires. Il pourra évoluer en fonction de l'intérêt du public visé.

Action 3 : Campagne de sensibilisation de la population, des écoles de Toahotu et des visiteurs

La randonnée, activité en plein essor, demande une cohabitation entre les différentes pratiques, mais également entre les différents usagers des chemins (randonneurs, riverains, propriétaires...). La mise en place des pistes de randonnées engage de plus en plus la responsabilité de la commune, notamment en ce qui concerne la sécurité des randonneurs et de ses usagers.

Action 4 : Mise en place des signalétiques de sensibilisation sur les pistes de randonnées.

Cette action comprend :

- La conception et la réalisation de deux panneaux de 1,5 m par 2 m destinés à informer les résidents et les visiteurs de l'existence du site, des Itinéraires et des règles à respecter. Ces panneaux seront imprimés en deux exemplaires qui seront posés à la mairie de Toahotu et au carrefour de la route du cimetière communal.
- La conception et la réalisation de plusieurs panneaux de directions destinés à informer du parcours dûment étudié.
- La conception et la réalisation d'un dépliant sur le site qui comprendra :
 - D'un texte introductif,
 - D'un plan de situation,
 - De la réglementation en vigueur et les sanctions.

Ce dépliant fera l'objet d'une version en reo maohi, français et anglais.

Cette action sera réalisée en concertation avec la DIREN, la commune associée de Toahotu et le prestataire. Les projets des panneaux et de dépliants seront présentés aux membres du comité de gestion qui sera en charge d'apporter ses remarques, ses corrections et qui devra valider les panneaux et le dépliant avant le lancement des impressions.

Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :

L'activité est en lien avec les résultats INTEGRE

- R5a : les principes de la gestion intégrée des zones côtières sont assimilés par la société civile
- R8 : des instances participatives de gouvernance sont opérationnelles au niveau des sites pilotes
- R10 : les capacités des gestionnaires sont renforcées
- R13 : les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes de gestion sont engagées pour y faire face, de manière intégrée.
- R16 : les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.

Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

L'activité proposée permet de responsabiliser et de renforcer l'implication des populations de la commune associée de Toahotu, des Associations d'environnement, des collectivités dans la gestion de la Piste de Randonnée d'Aoma

Partenaire :

Pilote de l'activité : *DIREN*

Partenaire : *Pays, Commune associée de Toahotu, association d'environnement, membre du comité de gestion, prestataire.*

Coût de l'activité et financement envisagé :

	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Montant
1- Personnel	6.500.000	350.000	150.000		7.000.000
2- Déplacement		50.000	200.000		250.000
3- Equipement	650.000	250.000			900.000
4- Consommable	120.000				120.000
5- Sous-traitance	250.000			1.250.000	1.500.000
6- Prestation Externe					
7- Autre coût direct					
Montant Total HT	7.520.000	650.000	350.000	1.250.000	9.770.000
Montant TTC (TVA 13%)	8.497.600	734.500	395.500	1.412.500	11.040.100

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.

	PAYS	COMMUNE	INTEGRE	ASSOCIATION	MONTANT
1- Personnel	5.400.000	1.100.000	500.000		7.000.000
2- Déplacement			250.000		250.000
3- Equipements	500.000	150.000		250.000	900.000
4- Consommables		120.000			120.000
5- Sous-Traitance			1.500.000		1.500.000
6- Prestation externes					
Montant Total HT	5.900.000	1.370.000	2.250.000	250.000	9.770.000
Montant TTC (TVA 13%)	6.667.000	1.548.100	2.542.500	282.500	11.040.100
Pourcentage en TTC	60%	14%	23%	3%	100%

Planning : sur 3 ans maximum (août 2014 – mars 2017)

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1	2017 T2
Action 1											
Action 2											
Action 3											
Action 4											

Acceptabilité et Intégration Locale : *Cette activité a-t-elle été présentée à la population locale et si oui comment a-t-elle été perçue ? Quels sont les éléments qui permettront une bonne appropriation locale de cette activité par la population locale / les usagers / les services concernés ?*

Cette activité fait suite au projet de mise en place de Pistes de randonnées sur la commune de Toahotu des 10 conseillers municipaux de Toahotu qui a reçu un avis très favorable de la population lors des élections de mars 2014. Une réunion et une enquête publique seront effectives.

Bénéfices attendus pour les populations : *Quels sont les bénéfices attendus ? au profit de quelles populations ?*

Les bénéfices attendus sont :

- Une meilleure connaissance de l'aire et de ses bienfaits ;
- Une meilleure connaissance de la réglementation dont elle relève ;
- L'apport d'informations qui aidera les membres du comité de gestion à élaborer le plan de gestion, notamment en terme de définition des objectifs spécifiques attendus de la Piste de randonnée d'Aoma ;
- Une meilleure visibilité de la piste de randonnée par le biais de la signalétique qui sera mise en place. Le dépliant pourra être mis en ligne sur le site internet de la commune de Tairapu-Ouest et de la DIREN ;

Pérennité (si applicable) : *Comment l'activité sera-t-elle pérennisée ou quelles suites seront données à cette activité ?*

La méthode de surveillance de la piste de randonnée d'Aoma mise en place à l'issue du diagnostic se poursuivra avec les membres du comité de gestion et de l'Association de l'environnement. Cette implication permettra au comité de se responsabiliser et de juger de l'efficacité des mesures prises pour la santé de la piste de randonnée. Des études complémentaires permettront de comparer d'une année sur l'autre l'évolution de la vallée d'Aoma. Des moyens de contrôle et un système de balisage seront étudiés et élaborés.

Cette activité est innovante pour la préservation et la gestion durable de la rivière d'Aoma et de ses alentours en appui aux politiques publiques en la matière. Ce projet permettra par ailleurs d'évaluer, de rendre compte et d'optimiser les services rendus par l'écosystème géré dans l'Itinéraire protégé du point de vue socio-économique.

Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :

- 1- Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE
- 2- Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote
- 3- Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
- 4- Être au bénéfice des populations locales
- 5- Être durable dans son utilisation de l'environnement
- 6- Présenter un potentiel de pérennisation
- 7- Présenter un bon rapport coût / efficacité
- 8- Avoir un caractère intersectoriel
- 9- Être répliquable, démonstratif et/ou innovant
- 10- Être co-financé (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)

L'ITINERAIRE EN VIDEO D'UNE PARTIE DE LA RANDONNEE D'AOMA